

La Ville de GEMBOUX engage 1 Chef.fe d'équipe voiries pour son Service des Travaux :

Nous recherchons, pour notre équipe voiries, un.e Agent.e technique de terrain, qualifié.e dans les métiers de la voirie, qui aura la responsabilité d'une équipe composée de +/- 10 personnes (voiries et signalisation). Le.la chef.fe d'équipe voiries développe la stratégie de la mise en œuvre des interventions de son équipe en gérant l'organisation du travail. Il.elle veille à ce que son approche managériale ait un impact sur son équipe au quotidien. Il.elle contrôle le bon déroulement des travaux en vue de la mise en œuvre des objectifs demandés.

Sous l'autorité de la hiérarchie du service des travaux, vous serez principalement chargé de :

- Participer aux travaux sur le terrain avec les équipes d'ouvriers.
- Encadrer et motiver votre équipe, gérer les conflits éventuels et recadrer lorsque cela s'avère nécessaire.
- Programmer les travaux et en planifier l'organisation, selon les directives fixées par la hiérarchie.
- Contrôler les chantiers et surveiller la qualité du travail de vos agents.
- Identifier les besoins de formation collectifs et individuels, gérer les congés et les absences, évaluer vos agents.
- Effectuer des comptes rendus réguliers à la hiérarchie du service des travaux.

Profil et conditions :

- Être titulaire au minimum du certificat d'étude technique secondaire supérieure (tous candidats porteurs d'un diplôme délivré dans un pays étranger, devront présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation justifiant l'équivalence dudit diplôme).
- Être dans les conditions d'engagement A.P.E à l'entrée en service.
- Être en possession du permis de conduire B, le permis C est un plus.
- Avoir une expérience de cinq ans minimum dans une fonction d'encadrement d'équipes d'ouvriers.
- Avoir une expérience de dix ans minimum dans les métiers de la voirie.
- Être polyvalent.
- Être capable de prendre des responsabilités.
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Appliquer rigoureusement les règles de la Ville en matière de sécurité, hygiène et respect de l'environnement.
- Présenter une image positive de la Ville.
- Avoir des facilités de contact, communiquer aisément tant à l'oral qu'à l'écrit et s'intégrer au sein d'une équipe.
- Prestations régulières en horaire décalé (soirées, WE, congés scolaires).

Nous offrons :

- Un contrat de travail d'employé à durée indéterminée à temps-plein.
- Echelle de traitement : D7 (agent technique) => Traitement annuel Min. 29.487,91 € (sans ancienneté) et Max. 43.945,63 € (25 ans d'ancienneté) à l'indice actuel.
- Prime de fin d'année / pécule de vacances / Assurance pension complémentaire / régime de congé secteur public.
- Possibilité de valoriser 6 années d'ancienneté du secteur privé et l'ensemble de l'ancienneté du secteur public.

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire et d'une copie du diplôme, doit être adressé par courrier postal, à Monsieur le Bourgmestre, Parc d'Epinal, 2 à 5030 GEMBOUX.

Une description de fonction complète est disponible sur simple demande à l'adresse e-mail personnel@gembloux.be